

Le Mag

de la CdC

N°12

SEPTEMBRE 2022

Communauté de Communes des Sources de l'Orne



2022 : IMAGINONS NOS PAYSAGES DE DEMAIN

- La MARPA de Mortrée
- Urbanisme et Habitat
- Nouveau mode d'accès en déchetterie
- Plan paysage
- Retour en image

La MARPA de Mortrée

La solitude à domicile vous pèse ? Faire face aux tâches quotidiennes devient trop lourd ? Vous désirez vous rapprocher géographiquement de vos proches ?

En tant que « petits établissements pour personnes âgées », **depuis plus de 20 ans** les MARPA ont fait leurs preuves. Ce sont des lieux de vie confortables, sécurisés et adaptés à l'avancée en âge. Les résidents y partagent de bons moments. La MARPA, (Maisons d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie), un bien communautaire.



Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie



La vie à la MARPA

Quatre T2 pour les couples (46 m²) et 16 T1 bis (35 m²) pour les personnes seules, ils sont équipés d'un coin cuisine et d'une salle de bains avec toilettes.

Les gens viennent avec leurs meubles, ils peuvent entrer et sortir selon leur volonté, peuvent accueillir leur famille, leurs amis. Ils ont un petit parterre devant l'entrée qu'ils peuvent fleurir à leur guise, manger au restaurant midi et soir avec des menus équilibrés, des produits locaux préparés sur place par du personnel qualifié.

Pour lutter contre la solitude, des journées d'animation sont proposées à ceux qui le souhaitent : aide en cuisine, jeux de société, après-midi chants, gymnastique douce... Enfin, une surveillance 24h/24 est active .



La MARPA c'est quoi ?

La Marpa de Mortrée est une petite unité de vie (PUV) non médicalisée à but non lucratif issue d'une démarche de développement social local. Précision importante, la MARPA n'est pas une maison de retraite mais bien un lieu d'accueil pour personnes autonomes.

A qui s'adressent les Marpa ?

La MARPA s'adresse aux personnes âgées retraitées. Elle leur permet de vivre dans leur bassin de vie, dans des logements adaptés, et de bénéficier de services d'accompagnement dédiés tout en continuant à participer à la vie locale.

Entourées d'espace et de nature, les Marpa offrent un cadre de vie chaleureux et convivial à proximité des services (cabinets médicaux, soins infirmiers, aides ménagères, boutiques, etc.).

Note d'infos...



Le coût

Vous vous acquittez mensuellement d'une « redevance » qui s'élève en moyenne à 1000 euros incluant loyer et charges. Selon vos ressources, vous pouvez prétendre à l'Allocation Personnalisée au Logement (APL) et l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA). Les repas, si vous les souhaitez sont à **5.20€ le midi et 3€ le soir** ; vous avez la possibilité de cuisiner chez vous.

+ d'infos

Francette PAISANT

02 33 12 97 54

marpa-dupays-demortree@orange.fr

<https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/>

Édito

A l'heure où j'écris ces lignes nous sommes le jour du dépassement. C'est le jour où nous avons consommé l'ensemble des ressources que la Terre peut générer en un an. Et cette date arrive de plus en plus tôt : le 28 juillet en 2022, alors qu'il était le 29 décembre en 1970.

Ne devrions-nous pas un instant arrêter de se focaliser sur notre petit confort de vie personnel ? Les situations climatique, politique et économique actuelles (les fortes chaleurs, le manque d'eau, la dégradation de sa qualité, paradoxalement à cela les inondations, les incendies et le risque de manquer d'énergies...) ne doivent-elle pas nous conduire à remettre en cause nos certitudes ?

Il est encore temps avant qu'il ne soit trop tard pour réagir et agir. On ne doit pas tout attendre de l'Etat, je dirais des Etats, car si d'autres pays sont moins vertueux que nous pouvons l'être, on ne peut s'en servir comme un argument ou prétexte nous confortant à ne rien faire. Mais faire, cela n'est possible que si tous les pans de la société coopèrent, toutes les collectivités mêmes les plus petites ont leur part à apporter à l'édifice. Nous devons entre autres nous engager dans la végétalisation des parties urbaines de notre territoire, replanter des haies, protéger la biodiversité, parvenir à la production de zéro déchet.

Nous devons isoler nos bâtiments, réduire notre consommation d'énergie et la produire au maximum, le plus localement possible, et sous toutes ses formes (biomasse, solaire, éolien, méthanisation, géothermie) mais pour cela il faut une forte volonté politique. Or les politiques et la résistance au changement sont les principaux obstacles.

Le réchauffement climatique est une réalité en Normandie comme ailleurs et nous, CdC, sommes-nous à la hauteur ? Pas tout à fait, pas de tout le monde, pas suffisamment.

Si notre Projet de territoire prend bien en compte les défis que nous avons à relever, sa mise en œuvre est, hélas, beaucoup plus compliquée.

Bonne lecture.

**Jean-Pierre Fontaine, Président de la Communauté de Communes
des Sources de l'Orne**

Sommaire

- **La MARPA de Mortrée** : C'est quoi ?
- **En bref...**
- **Urbanisme et Habitat**
- **Environnement** : Nouveau mode d'accès en déchetterie, Programme de restauration de cours d'eau
- **Développement territorial** : Plan paysage
- **Retour en image** : Actions menées par les services

Magazine publié par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, 2 rue Loutreuil, 61500 Sées - Service communication : communication@cc-sourcesdelorne.fr • Directeur de la publication : Jean-Pierre FONTAINE
• Rédaction : Baraka ABDALLAH, Julie GRIPON, Mostefa MAACHI, Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ, Damien ROGER, Eric LE CARVENNEC, Christian LELOUP, Christophe ROBIEUX, Gwladys MARIE, Camille ROULLIER, Jordan HURET, Claire BRIONNE, Arthur DOSSEMONT, Solène RODRIGUES, Magali BOULE, Florian SABINE, Julie MABILLE, Goulard M-Christine, Cédric LETORT, Jacques CHARRIER.

Maquette / mise en page : Baraka ABDALLAH • Impression : Imprimerie Copydem
Dépôt légal : Septembre 2022 • ISSN 1776-9671 • Tirage : 6200 exemplaires
Reproduction, même partielle, interdite • Ne peut être vendu.



EN BREF...



Orn'Immo 2 : soutien à l'immobilier d'entreprise dans l'Orne

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne a signé une convention de délégation de compétence avec le Département pour «Orn'Immo2». Ce dernier est un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise applicable dès 2022. L'aide du Département est une subvention dont les seuils et les taux sont les suivants :

Seuils :

- Planchers des dépenses éligibles **150 000€ HT (200 000€ dans Orn'Immo 1)**
- Plafond de la subvention : **150 000€**

Taux de subvention :

- Maintien de l'emploi : **10%**
- Création de 1 à 5 emplois : **15%**
- Création de 6 emplois et + : **20%** (taux pour la création de 11 emplois et + dans Orn'Immo 1)

Pour les dépenses, les types de bénéficiaires et les activités éligibles, consulter le site de la CdC des Sources de l'Orne : www.cdc-sourcesdelorne.fr.

+ d'infos

Sur le dispositif / instructions des dossiers :

02.33.81.64.92

<mailto:orn-immo@orne.fr>

D'autres aides existent pour soutenir les entrepreneurs :

- <https://www.normandie.fr/ici-je-monte-ma-boite>
Cela s'adresse à tous les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise en Normandie, quel que soit leur domaine d'activité, y compris l'économie sociale et solidaire

- <https://www.normandie.fr/coup-de-pouce>
L'aide Coup de Pouce est une opportunité de financement lors de la création ou de la reprise d'une entreprise

- Opération Collective de Modernisation Pays d'Alençon : contact@paysdalencon.fr, Tél : 02 33 81 20 55 . Attention particulière : ce dispositif prend fin le 31 décembre 2022.

Les entreprises artisanales, commerciales peuvent bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux de rénovation, modernisation et d'amélioration de leur structure ou de leurs outils de travail. Prochaine réunion début octobre pour étudier les dossiers déposés.



Fin de la structure bois des murs de l'étage

Avancement des travaux du pôle santé

Les travaux avancent pour le futur Pôle Santé, avenue du 8 Mai à Sées. Débutés en octobre 2021, les travaux suivent leur cours dans l'ensemble composé de 6 cabinets de médecin, 1 laboratoire, 2 cabinets de dentiste, 7 cabinets pour les paramédicaux, 1 local à destination de la télémédecine et des espaces d'accueil. La structure en bois des murs de l'étage est terminée. La fin des travaux du pôle santé est prévue pour avril 2023.

Travaux de l'extension des bureaux de la CdC

En ce qui concerne le chantier de l'extension des bureaux de la CdC, débutés en février 2022, les travaux progressent dans l'ensemble composé d'un sous-sol pour les archives, d'un rez-de-chaussée dédié au relais petite enfance et à l'étage de 3 bureaux et d'une salle de réunion qui, actuellement, fait défaut. Le remblaiement autour du sous-sol est en cours et en maçonnerie le plancher de l'étage est en cours.



Fin des travaux de voirie rue Dr Hommey

Commencés en janvier 2022, les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et de la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées de la rue Dr Hommey sont terminés. L'entreprise Toffolutti vient de terminer l'aménagement de la rue qui est entièrement refaite avec des trottoirs aux normes PMR et un plateau surélevé afin de réduire la vitesse. La rue est ouverte de nouveau à la circulation depuis le mois de juin dernier.



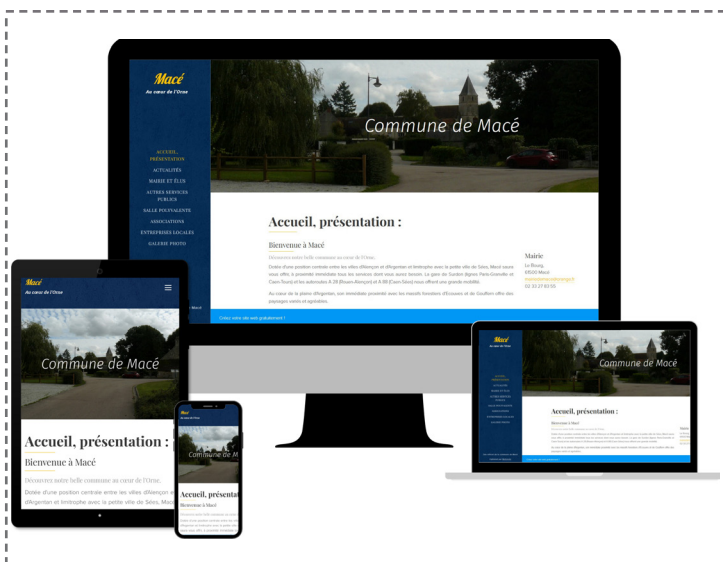
Espace France Services

L'Espace France Services situé dans la **Cour Jean Mazeline à Sées (à l'étage)** a ouvert ses portes mi-décembre 2021, du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi matin de 9h30 à 12h30.

Nous sommes là pour vous accueillir, vous aider, vous accompagner pour toutes vos démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, impôt, recherche d'emploi, logement, droit, justice, accompagnement au numérique, citoyenneté...).

Grâce à ce réseau de partenaires, nous pouvons résoudre les demandes les plus complexes.

Nous disposons également de deux postes informatiques en libre-service, pour les usagers n'en ayant pas à disposition à leur domicile ou souhaitant obtenir de l'aide quant à leur utilisation.



Un nouveau site internet pour la mairie de Macé

Dans le cadre d'un tout nouveau site internet, la commune de Macé dispose de son propre site web pour communiquer ses informations. Nous vous invitons à le découvrir dès à présent à l'adresse suivante : <https://communedemace.webnode.fr/>. Retrouvez toutes les informations sur la commune et vos principales démarches.

Affaires scolaires

Constatant la diminution des effectifs, le Rectorat d'Académie a décidé cette année, la **suppression de 2 postes** d'enseignants sur le territoire de la CdC des Sources de l'Orne :

- 1 poste sur l'école d'Essay
- 1 poste sur le RPI Almenêches et Macé

Sur le RPI d'Almenêches le rectorat a décidé de supprimer ce poste sur l'école de Macé qui en compte deux. Après la consultation de la commission scolaire et en présence des représentants des parents d'élèves de Macé et d'Almenêches il a été décidé, à l'unanimité, pour des raisons pédagogiques, de regrouper la classe restante sur l'école d'Almenêches, établissement plus récent et pouvant intégrer facilement une classe supplémentaire : cette décision entraîne la fermeture de l'école de Macé.

A la rentrée 2022, deux écoles, Chailloué et Mortrée, ont été désignées pour recevoir des classes immersives (anglais et français) comme nos écoles de Sées intégrant déjà ce dispositif.



Subventions pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif

Avis aux habitants des communes de Aunou sur Orne, Belfonds, Boissei La Lande, Francheville, Le Cercueil, La Ferrière Béchet, Médavy, St Hilaire la Gérard et Mortrée : si vous êtes éligibles et intéressés pour refaire votre assainissement non collectif, Les travaux pourront être subventionnés à hauteur de **6000€ (maximum)**, vous pouvez vous rapprocher du technicien SPANC pour plus de précisions.

+ d'infos

Cédric LETORT - Technicien SPANC
02.33.26.31.16 / 06.72.53.25.93
spanc@cc-sourcesdelorne.fr

Urbanisme et Habitat

L'observatoire de l'Habitat : utilité et avancement du projet

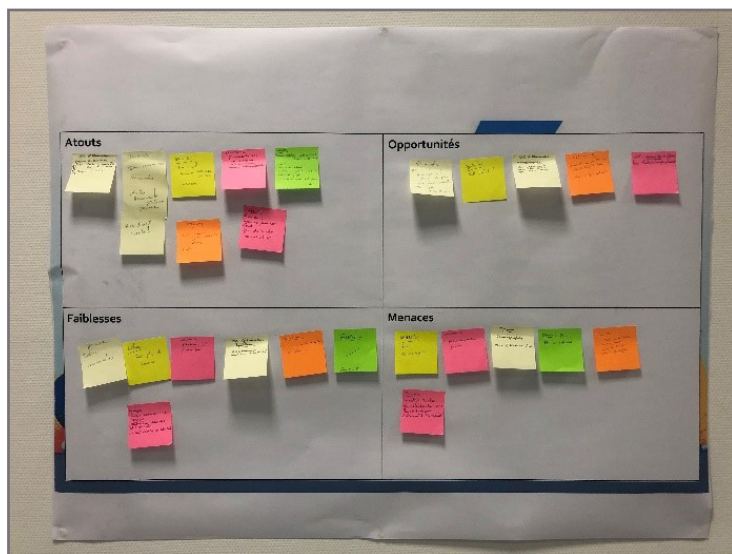
1. Utilité du projet

Actuellement, la Communauté de Communes réalise un Observatoire de l'Habitat (OdH). La finalisation de ce projet est prévue pour l'année prochaine. Outil d'analyse et de prospective, l'OdH permettra de suivre de manière permanente la situation de l'habitat de notre territoire. Il aura pour mission :

- d'aider à mieux connaître et comprendre la situation de l'habitat des 23 communes,
- d'obtenir une vision prospective des actions à mener pour répondre aux enjeux « habitat » identifiés sur le territoire,
- d'animer un partenariat avec les acteurs de l'habitat (privé & public) dans le but de mettre en place des actions « habitat » en cohérence avec le territoire,
- d'aider à la prise de décision politique en matière d'habitat au niveau local.



Réunion avec les élus sur l'Observatoire de l'Habitat, 01.03.2022, Sées

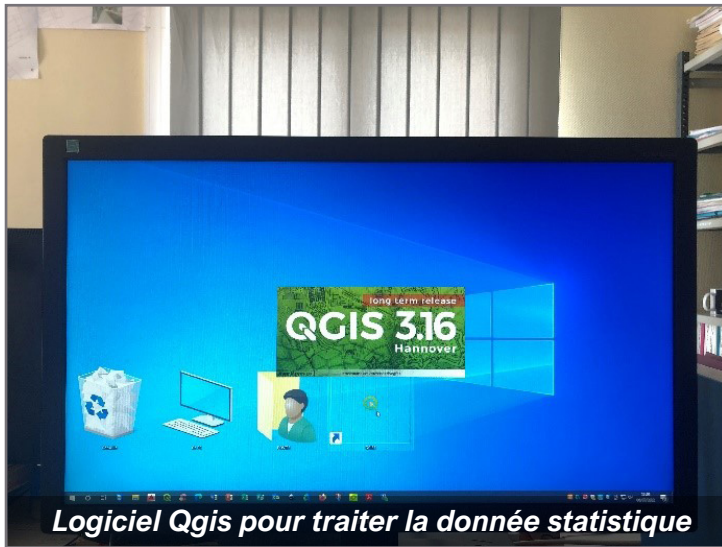


L'OdH trouvera rapidement son utilité dans bon nombre de projets. Il permettra notamment de :

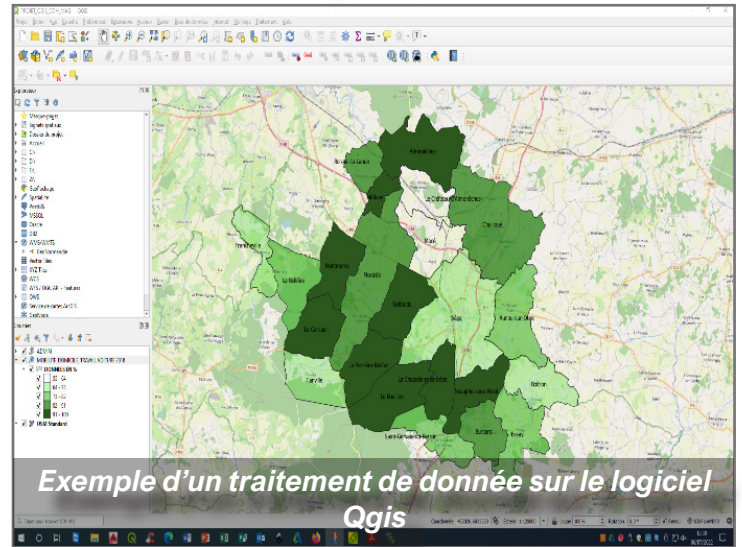
- Trouver des leviers pour répondre aux objectifs fixés dans le PADD du PLUi : « Engager des efforts supplémentaires de reconquête des logements vacants » ; « Engager une diversification de l'offre en faveur de l'habitat individuel groupé, de l'habitat intermédiaire, du logement collectif et plus globalement des petits logements » ; « Remettre sur le marché environ 10 % des logements vacants, soit 65 logements sur 13 ans » ; « Créer 5 logements par an par changement de destination soit 65 logements sur 13 ans »,
- Aider à la mise en place d'une stratégie en matière d'habitat dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » de Sées et sur les communes en projet de revitalisation : Essay et Mortrée,
- Trouver des leviers pour approcher l'objectif national du « zéro artificialisation nette ».

La création de cet observatoire est portée par Jordan Huret, agent à la CdC. Ce projet est co-financé par une aide européenne. En effet, 50 % du poste de Jordan est financé par les fonds LEADER.

2. Matérialiser le projet



Logiciel Qgis pour traiter la donnée statistique

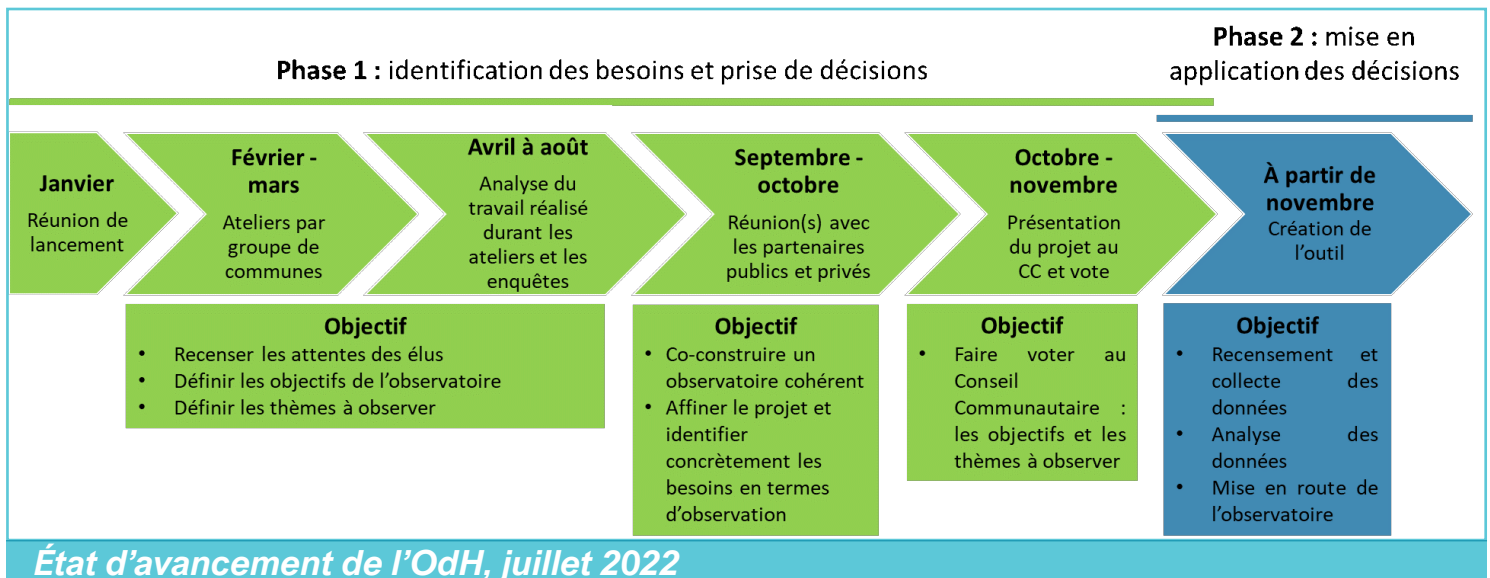


Exemple d'un traitement de donnée sur le logiciel Qgis

L'OdH peut être matérialisé par **3 actions** complémentaires :

- Établir et gérer une base de données pérenne et stable de manière à construire des indicateurs statistiques qui peuvent être suivis dans le temps,
- Traiter de manière homogène les données, les adapter aux différentes échelles territoriales (lieux-dits, communes et CdC), lors des analyses. Le traitement des données statistiques s'effectuera par un logiciel informatique (appelé Qgis),
- Diffuser les études afin de contribuer à la constitution d'une culture commune sur la base d'analyses partagées par l'ensemble des acteurs de l'habitat (privé et public). La diffusion des études permettra de mettre en action les missions énumérées précédemment.

3. État d'avancement du projet



État d'avancement de l'OdH, juillet 2022

Nous procédons actuellement à la définition des objectifs de l'OdH et notamment sur les thèmes à observer (exemple de thème : suivi des marchés fonciers et immobiliers). Pour la rentrée, nous allons organiser une réunion avec les partenaires techniques dans le but de co-construire l'OdH avec eux. Cet échange permettra d'affiner le projet et d'identifier concrètement les besoins en termes d'observation. À l'issue de ce temps d'échange, une dernière concertation sera menée au sein de la commission « Urbanisme & Habitat ». Cette commission, présidée par M. Le Carvenec, aura pour mission de finaliser la rédaction du projet en définissant les objectifs de l'OdH (thèmes). Leur proposition sera alors soumise et votée au Conseil Communautaire au mois d'octobre-novembre de cette année. Si le vote est favorable, la phase 2 du projet pourra alors débuter.

Les aides « Habitat » : accessibles au plus grand nombre

Dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et du SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique), la Communauté de Communes a organisé une réunion publique le 30 juin dernier au foyer municipal de Sées. Animée par le CDHAT et l'association INHARI (opérateurs habitat mandatés par l'intercommunalité), cette réunion visait à informer sur les modalités de fonctionnement de l'OPAH et du SARE, ainsi que les travaux éligibles et les aides mobilisables (qu'elles soient financières ou techniques).



*Réunion publique sur les aides « Habitat »,
30.06.2022, foyer municipal de Sées, CdC des
Sources de l'Orne*

Il est important de rappeler que bon nombre de personnes sont éligibles aux aides, que vous ayez des revenus faibles, modestes ou élevés. En effet, il existe des aides pour tous revenus, il ne faut pas se bloquer en pensant ne pas être éligible. Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur de logements situés sur le territoire de la CdC? Vous souhaitez améliorer ou rénover votre bien immobilier? Vous pouvez bénéficier de conseils neutres, d'un accompagnement gratuit dans vos démarches et d'aides financières conséquentes pour réaliser de nombreux travaux.

Pour rappel, les opérateurs habitat assistent gratuitement les habitants de la CdC dans leurs démarches et les accueillent 1 à 2 fois par mois lors de permanences sur Sées et Mortrée.

Pour en savoir davantage, contacter le CDHAT au 02.31.53.73.73 pour obtenir des informations sur l'OPAH ou INHARI au 02.61.67.18.85 pour le dispositif SARE. Le détail des aides et le support de présentation de la réunion publique sont à retrouver sur le site Internet de la Communauté de communes.

Le PLUi : finalisation prévue fin 2023

Comme vous le savez, la Communauté de Communes élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui devrait être validé fin 2023. Le PLUi est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement du territoire pour les quinze prochaines années. Nous sommes actuellement sur la finalisation du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi. Le PADD est le document fondamental du PLUi : il le compose, l'encadre et le structure. Il répond globalement à la question suivante : « Quel avenir voulons-nous pour le territoire ? ».

Après plusieurs années de concertation avec les acteurs locaux et les citoyens, nous avons prédéfini une stratégie d'aménagement autour de 3 grandes orientations :

- 1ère : construire un territoire de proximité et de services
- 2ème : rechercher l'autonomie économique
- 3ème : placer l'environnement au cœur du projet de territoire

Les orientations PADD ont été présentées et débattues lors de trois réunions publiques le 9, 10 et 11 mai dernier dans les communes d'Essay, de Mortrée et de Sées. Nous voulons remercier les 150 citoyens venus pour l'occasion, ainsi que le bureau d'études Perspectives, qui a présenté le projet et a répondu aux diverses questions des personnes présentes.



Réunion publique PADD, 11.05.2022, foyer municipal de Sées, CdC des Sources de l'Orne

Environnement



Nouveau mode d'accès en déchetterie

Badges accès déchetteries

Depuis le 1^{er} Juin 2022, la CdC des Sources de l'Orne met en place un nouveau mode d'accès en déchetterie. Vous pouvez dès à présent faire votre demande de badge pour accéder aux déchetteries. Une période de tolérance est prévue. **Attention : dès le 1^{er} Janvier 2023, sans badge, l'accès vous sera refusé !**

Pourquoi ce contrôle d'accès ?

Optimiser le service rendu aux usagers :

- S'assurer que les usagers habitent sur le territoire,
- Sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules,
- Fluidifier la circulation afin d'améliorer les conditions d'accueil et de dépôt des déchets,
- Améliorer la disponibilité des agents d'accueil pour accompagner et renseigner les usagers du tri.

Maîtriser les apports :

- Facturer les professionnels,
- Accentuer la valorisation et le recyclage des déchets déposés.

Qui peut demander un badge ?

Tous les habitants de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, les professionnels et les collectivités. Le badge est nominatif, un seul par adresse.



Comment effectuer ma demande de badge ?

- 1 Je remplis le formulaire en ligne sur le site internet : <https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/>
- 2 Je joins les justificatifs suivants : justificatif de domicile de moins de 6 mois, extrait Kbis (pour les professionnels)
Si vous n'avez pas internet : contacter l'ESPACE FRANCE SERVICES qui vous accompagnera dans vos démarches au : 02 33 80 18 29 / franceservices.sees@orange.fr - (Cour Jean Mazeline - 61500 Sées)
- 3 Je recevrai mon badge par voie postale

Des questions ?

Vous pouvez contacter le Service Déchets au : 09 71 49 66 34 ou par mail : dechets-ccsdl@orange.fr

Nouveau : des colonnes de tri dans 9 communes

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes des Sources de l'Orne a pris la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur la totalité de son territoire. Dans ce cadre, en juin 2022, les neuf communes anciennement gérées par le SITCOM d'Argentan* ont été équipées de nouveaux conteneurs.



un point tri à la déchetterie de Montmerrei

*Almenêches, Boissei la Lande, Francheville, La Bellière, Le Cercueil, Le Château d'Almenêches, Médavy, Montmerrei, Mortrée.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le tri se simplifie.

Les habitants peuvent déposer dans les colonnes de tri, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton, mais aussi tous les emballages en plastique. Une simplification indispensable pour recycler plus, notamment les emballages en plastique comme les pots de yaourt, barquettes et films (protection de journal, pack d'eau ou de lait...).

Pour améliorer et simplifier ce geste de tri, les anciens conteneurs de tri papiers/cartons ont été transformés et leurs ouvertures agrandies pour être transformés en conteneurs de tri jaune.

Un doute sur le tri ?

 + d'infos :

09.71.49.66.34
dechets-ccsdl@orange.fr
<https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/>

 **Guide du Tri**
Téléchargez l'application

Disponible sur   



Nouvelles ouvertures des conteneurs

Pourquoi ai-je trouvé un autocollant « non conforme à la collecte » sur mon sac poubelle ?



L'objectif est d'améliorer la qualité du tri.

Un autocollant "Non conforme à la collecte" a été apposé sur votre sac poubelle ou sac de tri par le prestataire de collecte, **car il a constaté la présence de déchets non conformes**. Exemple : déchets recyclables ou à destination de la déchetterie dans les ordures ménagères....

Votre poubelle sera ramassée lors de la prochaine tournée dans la mesure où son contenu sera conforme.

Retrouver les consignes de tri dans le mémo tri disponible sur le site : <https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/>

Programme de restauration et d'entretien des cours d'eau des bassins versants de l'Orne et du Don

1ère tranche de travaux

Les premiers chantiers ont démarré au mois de mars sur **la commune de CHAILLOUE (Neuville-près-Sées)** et notamment sur la rivière « la Senelle ».

Cette année l'un des chantiers majeurs a consisté à supprimer un obstacle entravant la libre circulation des poissons et le transit des sédiments (voir photo - État initial du site)

Cette chute d'eau était la trace encore visible d'un ancien moulin sur la commune.

Aujourd'hui, le moulin ne fonctionne plus et ses ouvrages sont totalement en ruine. Les usages passés ayant disparus, la question du maintien des ouvrages était donc légitime.

Après un contact avec le propriétaire du site, ce dernier a accepté le projet dans le but de restaurer les fonctionnalités de la rivière et retrouver à nouveau une rivière « libre ». L'intérêt était également de sécuriser les lieux et de prévenir tout risque d'accident à l'encontre des curieux visitant la chute d'eau.



État initial du site



État aménagé

Les travaux ont consisté à supprimer la chute d'eau et à réaménager un nouveau lit avec l'apport de cailloux et de blocs, de sorte que n'importe quelle espèce puisse circuler sans difficultés

« C'est en supprimant la cause, qu'on supprime définitivement les effets. »



Cette opération d'un montant de **30 000 € TTC est financée à 90 %** par l'agence de l'eau Seine-Normandie dans le cadre du Contrat de Territoire « Eau et Climat » (Cf. Mag n°10).

D'après l'état des lieux 2019 mené par l'Agence de l'Eau, les travaux anciens sur les cours d'eau comme les recalibrages, la mise en bief, les curages, ... ont un impact durable sur la morphologie des cours d'eau et constituent un facteur limitant important à l'amélioration du bon état écologique.

La restauration hydromorphologique* sur les cours d'eau principaux apparaît donc comme l'axe d'intervention prioritaire dans la reconquête du bon état des cours d'eau du territoire. L'entretien de la végétation rivulaire et la mise en défend des berges restent néanmoins nécessaires sur nombres de cours d'eau fortement dégradés par le manque d'entretien et le piétinement du bétail. Ces perturbations concernent plus particulièrement les ruisseaux et les rus.

* La restauration hydro-morphologique d'un cours d'eau est le retour à un état antérieur jugé préférable pour un ou plusieurs critères, hydraulique, morphologique ou écologique et conduisant à un fonctionnement plus naturel de l'hydrosystème.

Les travaux d'hydromorphologie peuvent conduire à restaurer des débits, ou des formes (ex : reméandrage du cours d'eau) ou des processus morphologiques (ex : supprimer des protections de berge).

Développement territorial

Plan paysage

En octobre 2020, la Communauté de Communes a validé son projet de territoire « Vers un territoire à énergie(s) positive(s) », qu'elle travaillait depuis déjà deux ans. Ce sont les élus de la nouvelle mandature qui ont validé cette ligne directrice pour le développement de notre territoire, à l'horizon 2030.

Dans ce travail partenarial d'analyse territoriale, de définitions des

enjeux et problématiques locales et de propositions d'actions, une question majeure est apparue : comment développer notre territoire tout en le préservant ? Cette question transversale se pose en termes d'habitat, d'urbanisme, de développement économique (industriel, touristique, ...), de préservation des patrimoines ou encore d'énergies renouvelables.

Ce projet de territoire porte la volonté des élus communautaires de tendre vers l'autonomie énergétique et alimentaire, axe que les habitants du territoire avaient eux aussi priorisé. Cet objectif se traduit par deux stratégies qui devront être mises en œuvre simultanément : développer une production énergétique mixte et locale (filière bois énergie, photovoltaïque, éolien, méthanisation, ...) et réduire les consommations énergétiques (réhabilitation des bâtiments publics, construction de réseaux de chaleur bois, aide à la rénovation énergétique de l'habitat privé, optimisation de l'éclairage public...).



C'est dans ce contexte que la CdC a répondu à l'appel à projet du ministère de la Transition Ecologique « Plan de paysage - volet énergétique » dont elle a été lauréate en 2020. Le plan de paysage a vocation à nous aider à concilier les objectifs de développement local et de préservation du cadre de vie en analysant nos paysages, nos pratiques, nos perspectives de développement, de préservation et d'établir un programme d'actions sur 20 ans. Une étude paysagère a été lancée en ce sens : elle est menée par les bureaux d'études AEPE Gingko et CERUR.

L'étude est actuellement au stade du diagnostic paysager qui se veut participatif : une enquête paysagère par les habitants a été proposée, des balades paysagères et d'autres temps de concertation à venir. Nous devons collectivement définir ce qui fait paysage pour nous, les points forts, les points faibles, ce qu'il faut valoriser ou ce qu'il faut réduire. A la suite de ce diagnostic, nous pourrons définir des « objectifs de qualité paysagère » pour ensuite rédiger un programme d'action.

Les étapes de l'étude

Été 2022

Automne 2022

1 - DIAGNOSTIC

- **Enquête paysagère photographique**
- **Balades paysagères et itinéraires de paysage**
- **Affichage et restitution du diagnostic**

2 - DÉFINITION DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

- **Ateliers en salle «le paysage en transition»**
- **Travail sur les scénarios**
- **Débat en salle sur les scénarios**

3 - PROGRAMME D' ACTIONS

- **Définition du plan d'action**
- **Restitution de la démarche**
- **Mise en oeuvre du plan de paysage (phasage sur 20ans)**

(source : AEPE Gingko)

LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Si vous souhaitez recevoir des informations concernant le plan de paysage et vous inscrire aux ateliers et balades paysagères, merci de contacter : g.marie@cc-sourcesdelorne.fr

PLAN DE PAYSAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE

Boissel la Lande
Midiav
Montreuil
Franchville
La Bellière
Le Censuel
Taville
La Ferrière-Béchet
La Chapelle-Près-Sées
St Gervais du Perron
Barard
Essay

Boitron
Neauphe-sous-Ésai
Aubou-sur-Orne
Le Château-Chénévaches
Almenèches
Chaillevé
Mazé
Morlière
Bellfonds
Le Bouillon
Sées

GUIDE DE LA DÉMARCHÉ
AGIR POUR LE CADRE DE VIE,
S'ENGAGER DANS
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les acteurs

- L'intercommunalité
- Les élus des communes
- Le bureau d'étude
- Les acteurs institutionnels (PNR, chambre d'agriculture, DREAL...)
- Les habitants

Pour aller plus loin :
<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/>
<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/atlas-des-paysages-de-normandie-departement-de-l-orne.html>

Sources de l'Orne
Communauté de Communes

LA DÉMARCHÉ DU PLAN DE PAYSAGE ET LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION

Pourquoi une approche par le paysage ?

Les projets développés sur le territoire et nos actions ont tous un impact sur le paysage (choix des cultures, implantation du bâti, gestion des forêts, infrastructures de la mobilité...)

Ces projets sont parfois gérés de façon individuelle, sans vision transversale. Par le paysage, les projets de territoire et actions peuvent être coordonnés afin d'obtenir une vision d'ensemble, et une gestion territoriale s'engage vers la transition écologique.

Le plan de paysage est un outil qui vise la réalisation concrète d'actions en faveur du paysage et de la transition écologique. Ces actions s'inscrivent dans un programme phasé sur une vingtaine d'années.

COMMENT S'IMPLIQUER ET PARTICIPER ?

Le plan de paysage a vocation à être **partagé** par l'ensemble des acteurs et des habitants de la communauté de communes. La **mobilisation participative** autour du plan de paysage est **essentielle** pour aboutir à un projet qui fait consensus.

Pour agir sur le paysage et prévoir son évolution, nous vous proposons de **participer** à l'élaboration du plan de paysage, d'échanger sur vos idées et de vous projeter dans l'avenir du territoire. À chaque étape de la démarche, des temps participatifs sont mis en place.

Quelles étapes ?

Été 2022	Automne 2022
1 - DIAGNOSTIC <ul style="list-style-type: none"> • Enquête paysagère photographique • Balades paysagères et itinéraires de paysage • Affichage et restitution du diagnostic 	2 - DÉFINITION DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers en salle «le paysage en transition» • Travail sur les scénarios • Débat en salle sur les scénarios
3 - PROGRAMME D' ACTIONS <ul style="list-style-type: none"> • Définition du plan d'action • Restitution de la démarche • Mise en oeuvre du plan de paysage (phasage sur 20ans) 	

Exemples d'actions possibles menées dans le cadre de plans de paysage

- Prévoir un plan de gestion du bocage
- Promouvoir un tourisme vert et respectueux des paysages
- Favoriser la découverte des rivières du territoire
- Travailler sur la végétalisation et la désimperméabilisation des sols des centres-bourgs et espaces publics
- Aménager qualitativement les abords des zones d'activité
- Mettre en valeur des sites paysagers remarquables du territoire
- Optimiser les conditions d'accueil et d'intégration paysagère des énergies renouvelables

L'étude paysagère et le plan de paysage en général ont vocation à donner des pistes d'actions pour améliorer l'aspect visuel des entrées de bourg, restructurer le bocage, aménager qualitativement les zones d'activités, mettre en valeur des sites paysagers remarquables etc. et surtout d'envisager les évolutions paysagères à venir liées à nos pratiques et aux évolutions climatiques.

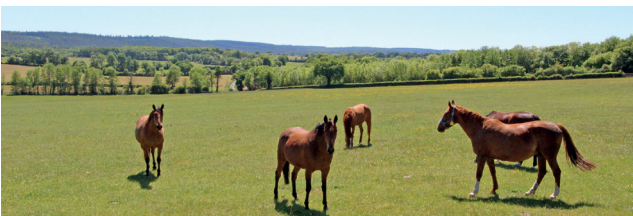
Tout au long de ce travail, vous serez amenés à participer à des temps d'échange autour du paysage !

Rappel...

Pour aller plus loin sur la question des paysages :



• Atlas des paysages de l'Orne et de la Normandie



+ d'infos

Gwladys MARIE
02.33.28.88.87
g.marie@cc-sourcesdelorne.fr

Retour en image

Les actions menées par les services

Ateliers Relais Petite Enfance



Depuis le mois de novembre dernier le Relais Petite Enfance a repris de l'activité. De nombreux ateliers y sont proposés. Les enfants ont par exemple pu s'exercer au **Baby Yoga, au Baby Poney, participer à des séances d'éveil musical, de psychomotricité, de médiation par l'animal, de bébés lecteurs au sein des médiathèques ainsi qu'à des séances de cinéma.**

Ces temps sont destinés aux enfants accompagnés de leurs assistant(es) maternel(les). D'autres temps sont également proposés aux enfants accompagnés d'un (grand) parent. Pour tout renseignements n'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance.



Relais Petite Enfance

Solène RODRIGUES

06.79.74.14.30

ram-sdlo@orange.fr

<https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/>

Remise de chèque à l'école primaire Marie Immaculée, Sées

Le **2 juin 2022**, Mme Malewicz-Labbé vice-présidente du Service Déchets des Sources de l'Orne remettait un chèque fictif de **355,22€** à Mme Leroy présidente de l'APEL (Association des Parents d'Elèves) de l'Ensemble Scolaire Marie-Immaculée de Sées, en présence de Mme Houel directrice de l'école primaire et Mme Goulard responsable technique du service déchet pour le tonnage de papiers collectés par les élèves.

Cette action a permis de financer une partie de l'achat d'un matériel de sonorisation.



Présence des services à la fête de plantes

À l'occasion de la fête des plantes du 28 au 29 mai 2022, les différents services de la CdC des Sources de l'Orne et la ville de Sées étaient présents pour la mise en valeur du territoire.

Service Déchets

Lors de la fête des plantes de Sées qui s'est déroulée le samedi 28 et dimanche 29 mai 2022, le Service Déchets des Sources de l'Orne était présent afin de sensibiliser les usagers au compostage, aux pratiques du mulching, ainsi que pour encourager les usagers aux nouvelles consignes de tri en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022.

Cette manifestation a permis au service de présenter sa mission relative à la gestion des déchets, et de rappeler les différents éco-organismes qui ont été mis en place pour la collecte des déchets en déchetterie, comme : Eco-mobilier, Eco-DDS, Eco-system, Refashion.



La Médiathèque de Sées



Deux services de la ville de Sées étaient présents sur la fête des plantes : les espaces verts et la médiathèque qui ont, notamment, travaillé en commun sur la thématique de fleurissement estival 2022 : la poésie.

La médiathèque était présente pour mettre en valeur sa grainothèque ou bibliothèque de graines. En effet depuis deux années, la médiathèque a fait le choix de valoriser la thématique du jardinage et du faire soi-même en proposant un troc permanent de graines (fleurs, légumes...) ainsi qu'un potager partagé. Les bibliothécaires, Justine et Julie avaient également mis à disposition des visiteurs des livres sur le jardinage et des sachets de graines à fabriquer.

Espace France Services



Présents sur le stand de l'Office de Tourisme lors de la fête des plantes le samedi 28 mai, les agents ont pu échanger auprès de la population afin de faire connaître davantage notre structure et de répondre aux éventuelles interrogations.

Service Espaces Verts de la Ville de Sées

Dans le cadre de la fête des plantes, le service Espaces Verts a mis en place une exposition sur les pratiques environnementales de la ville de Sées et la gestion différenciée. Cet échange a permis de faire connaître le patrimoine végétal (35 ha de pelouse, 7 km de haie, 7000 plantes pour le fleurissement, 5 ha d'allées et places sablées, 4 km de pied de murs, ...).

Pendant les 2 jours, les agents ont pu faire la démonstration de leur **désherbeur thermique** afin d'expliquer son action et son efficacité.

Office de Tourisme des Sources de l'Orne

Retour intéressant avec la mise en valeur du tourisme vert notamment avec les circuits de randonnées.

Les locaux comme les touristes présents ont montré un intérêt certain pour le slow tourisme et sont à la recherche de nouveautés. L'occasion de mettre en valeur l'**application Baludik** pour les deux circuits des villes de Sées et Essay.



MÉMO

ALMENÊCHES
AUNOU-SUR-ORNE
BELFONDS
LA BELLIERE
BOISSEI-LA-LANDE
BOITRON
LE BOUILLON
BURSARD
LE CERCUEIL
CHAILLOUÉ *commune nouvelle*
LA CHAPELLE-PRÈS-SÉES
LE CHÂTEAU-D'ALMENÊCHES
ESSAY
LA FERRIERE-BÉCHET
FRANCHEVILLE
MACÉ
MÉDAVY
MONTMERREI
MORTRÉE *commune nouvelle*
NEAUPHE-SOUS-ESSAI
SAINT-GERVAIS-DU-PERRON
SÉES
TANVILLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (siège)

2 rue Auguste Loutreuil 61500 SÉES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Léonard MONNIER
Technicien assainissement collectif
et eau potable
02 33 31 22 21 / 07 87 69 95 96
leonard.monnier@cc-sourcesdelorne.fr

Cédric LETORT
Technicien SPANC
02 33 26 31 16 / 06 72 53 25 93
spanc@cc-sourcesdelorne.fr

OFFICE DE TOURISME DES SOURCES DE L'ORNE

02 33 28 74 79
tourisme@cc-sourcesdelorne.fr

MAISON PETITE ENFANCE

Carine LECHAT : 02 33 32 22 27
petite-enfance-paysdesees@orange.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Solène RODRIGUES : 06 79 74 14 30
ram-sdlo@orange.fr

TECHNICIEN RIVIÈRE

Camille ROULLIER
06 45 28 19 38
camille.roullier@cc-sourcesdelorne.fr

TECHNICIENNE BOCAGE

Angèle BRAUX : 06.72.52.77.80
angele.braux@cc-sourcesdelorne.fr

SERVICES TECHNIQUES

Régis ROLAND
Services techniques
06 78 83 67 35
st-dessourcesdelorne@orange.fr

Patrick TRONCHOT
Travaux et Voirie
02 33 28 28 31 / 06 87 11 71 72
patrick.tronchot@cc-sourcesdelorne.fr

MARPA

Francette PAISANT : 02 33 12 97 54
marpa-dupays-demortree@orange.fr

SERVICE DÉCHETS

Marie GOULARD : 09 71 49 66 34
dechets-ccsdlo@orange.fr

Magali BOULE : 06.87.11.38.21
magali.boule@cc-sourcesdelorne.fr